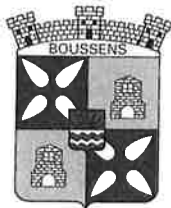


Code Postal : 31360

Téléphone 05 61 90 02 25

Télécopie 05 61 90 07 88

Courriel : mairie-de-boussens@wanadoo.fr



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE – RENDU
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2019

Présents : MM. SANS, RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

Absente : Mme TONELLO

Secrétaire de séance : M. PIZZATO Jean-Luc

Ouverture de la séance à 19 h 07

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire informe l'assemblée que 4 questions seront rajoutées à l'ordre du jour :

- 2 marchés de sous-traitance présentés par l'Entreprise COLAS.
- Dotations pour provisions compte 6817 inscrites sur le Budget 2019.
- Cadeau départ à la retraite.

Le compte rendu du Conseil Municipal de la séance du 21/10/2019 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

- 1°- Monsieur le Maire présente le **bilan d'activités de la Communauté de Communes pour l'année 2018.**
- 2°- Monsieur le Maire présente **l'analyse des offres** reçues suite à l'appel d'offres lancé pour la réalisation des **travaux du futur lotissement « Pentens 2 »**. Ils seront réalisés par l'Entreprise Jean LEFEBVRE de Castanet-Tolosan pour un montant H.T de **137 582,58 €**.
Délibération d'information validée à l'unanimité des membres présents.
- 3°- Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il est de tradition **d'offrir au personnel communal des chèques cadeaux pour Noël** d'un montant individuel total de **60 €**. Monsieur le Maire demande de reconduire cette formule pour 2019.
Décision adoptée à l'unanimité des membres présents.
- 4°- Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Comité Technique Paritaire a validé **notre projet de régime indemnitaire du personnel communal** obligatoire depuis 2018 (RIFSEEP).
Il demande d'instaurer ce régime dès le 1^{er} janvier 2020.
Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents.
- 5°- Monsieur le Maire fait part du **manque de crédits ouverts sur le budget annexe** pour la construction des 8 logements afin de régler les dernières factures. Il propose d'augmenter les crédits ainsi qu'il suit :
Dépenses Fonctionnement (Opérations réelles)
c/6045 = + 20 000 €
c/605 = + 120 000 €

Recettes Fonctionnement (opération d'ordre)
c/7133 (042) = + 140 000 €

Dépenses Investissement (opération d'ordre)
c/3355/(040) = + 140 000 €

.../...

6°- Monsieur le Maire rappelle que la mise en place du champ photovoltaïque a nécessité une limite rectiligne. De ce fait un **échange de parcelles doit être réalisé** : la Commune céderait à Procobois la parcelle B 1127 d'une superficie de 344 m² et la société Procobois céderait à la Commune la parcelle B 1129 d'une superficie de 310 m².

Echange approuvé à l'unanimité des membres présents.

7°-Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une **subvention exceptionnelle** d'un montant de 1 000 € pourrait être versée à l'Association de Chasse. Cette dépense sera imputée sur le budget communal 2019, c/6574.

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents.

8°- Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'Assemblée que Continental est devenu « **Vitesco Technologies France** ».

9° a) Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'Entreprise COLAS, titulaire du marché d'urbanisation RD 817 ET 62 A, présente **un sous-traitant pour le lot « Béton balayé**». Il s'agit de l'Entreprise « **Pavage du Midi** » pour un montant H.T de 9 870 €.

Sous-traitant accepté à l'unanimité des membres présents.

b) Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Entreprise COLAS présente également **un sous-traitant pour le lot « Bordure coulées en place** » : l'Entreprise « **Profil 06** » pour un montant H.T de 13 300 €.

Sous-traitant accepté à l'unanimité des membres présents.

10°- A la demande de la Trésorière, Monsieur le Maire **propose de constituer une provision de 8 000 €** sur le compte 6817, comme prévu dans le budget 2019.

Dotation adoptée à l'unanimité des membres présents.

11°- Monsieur le Maire informe l'Assemblée du départ à la retraite d'une ATSEM en poste depuis 1985. **Il propose qu'un cadeau** lui soit offert d'une valeur de 600 € pour une invitation à un voyage qui sera réservé auprès de l'agence de voyages du Centre Leclerc de Saint-Gaudens.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12°- **Questions diverses** :

a) Madame GERARD présente les menus retenus pour le repas des Aînés et le repas du Personnel communal, et organise la distribution des colis de fin d'année.

b) Monsieur AMOUROUX rend compte de l'entrevue avec des représentants de la Communauté de Communes relative au tri sélectif.

c) Monsieur RAMEAU rend compte de la réunion du Syndicat Intercommunal de Distribution de l'Energie en Haute-Garonne et de l'Assemblée Générale du Syndicat des Eaux de la Barousse.

d) Monsieur RAMEAU informe qu'un dépôt de plainte a été déposé concernant l'accrochage de la borne de recharge électrique qui se trouve sur le parking de la supérette.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée la séance est levée à 21 h 21.

A BOUSSENS le 26 novembre 2019

